

le motif, que *le demandeur était pauvre et que le défendeur était riche.*

Je ne m'arrête pas sur les fédérations qui célébrèrent l'anniversaire du 14 juillet 1789. Le souvenir en a été amer pour les contemporains. Leur description, sans intérêt pour la postérité, convient peu à la gravité de l'histoire. Les espérances du public, les consolations de Louis XVI furent éphémères comme le ballon lancé avec la devise, *Je naquis dans le despotisme et je m'élève en liberté.* Il m'est resté une impression de mon enfance : j'ai vu en présence deux partis qui se mesuraient ; j'ai assisté à l'un de ces serments de fidélité à la nation, à la loi et au roi, qui étaient l'ornement obligé de nos fréquentes cérémonies. Des bandes sinistres répétaient avec un cri menaçant : *Vive la nation ! vive la loi !* Une majorité, calme et attendrie, levait le chapeau, rompait son silence et répondait à son tour : *Vive le roi !* Il était enfermé aux Tuileries ; il souffrait dans son corps et dans son âme. Il lui était interdit de faire aucun bien et d'empêcher aucun mal.

Les fédérations, selon M. Morin, étaient la sanction de l'ordre établi, et la garantie de la paix publique. Elles avaient terrifié, dit-il, les conspirations aristocratiques et fait tomber les jacqueries contre les châteaux. Cependant toute fête nationale était suivie d'une émeute. Trois soldats suisses furent assaillis, le 49 juillet, à la presqu'île Perrache. L'un d'eux fut égorgé, les yeux lui furent arrachés et son corps fut pendu à une lanterne. Sept jours après ce guet-apens, le drapeau rouge fut déployé. La garde nationale fut commandée pour défendre l'arsenal contre l'assaut des factieux et pour désarmer le quartier de Bourgneuf insurgé contre elle.

L'agitation était produite par des clubs nombreux ; chacune de nos trente-deux sections avait le sien. M. Roland y avait coopéré ; il les faisait correspondre avec un club central, et il les avait dénommés Amis de la constitution. Il s'alarma d'une répression nécessaire. Sa femme écrivait, le 26 juillet, à leur ami Bancal : « La révolution est perdue à Lyon. Ce pays est incurable. On « pousse le peuple pour être autorisé à déployer des rigueurs « contre lui ; la municipalité le trahit. » Qui donc à Lyon avait